



Calendrier de dépôt du Document de Référence pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Paris, le 14 août 2018 – Le Groupe Atari a publié le lundi 9 juillet 2018 ses comptes annuels consolidés provisoires et non audités pour l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'arrêtés par le conseil d'administration du 5 juillet 2018.

Comme indiqué dans ce communiqué, le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'établit à 18,0 M€, en croissance de 2,6 M€ par rapport à l'exercice précédent, et comprend 1,1 M€ de revenus de licence liés à la licence de blockchain consentie à Infinity Networks Limited. La décomposition s'analyse comme suit : (i) une quote-part de l'intéressement lié aux ventes de tokens, soit 0,7 M€ dont près de 50% ont été encaissés par le Groupe depuis le 31 mars 2018 ; (ii) la valorisation de la participation de 15% au capital d'Infinity Networks Limited pour 0,4 M€, sur la base d'une valorisation établie par un tiers indépendant, Bond Lane, une banque d'affaires américaine dotée d'une grande expérience dans le domaine de l'Entertainment et des Blockchains. Le Groupe continue de fournir aux Commissaires aux comptes les éléments d'information leur permettant de conclure sur ces 2 points. Cette conclusion ainsi que l'incidence, le cas échéant, sur les comptes provisoires seront communiquées au marché dès que disponibles. Le Document de Référence relatif à cet exercice sera déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers après clôture des procédures d'audit, émission par les Commissaires aux Comptes de leurs rapports y afférents et approbation par le Conseil d'administration.

Avertissements

Le présent communiqué ne doit pas être publié ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon ou en Italie ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'offre ou la vente de titres financiers serait interdite par les lois en vigueur. Le présent communiqué ne constitue aucunement une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat d'un quelconque titre ou valeur mobilière et aucun des titres ou valeurs mobilières ne pourront être négociés ou faire l'objet d'une quelconque transaction dans un État ou un territoire où l'offre, la sollicitation ou la vente serait illégale avant l'inscription ou l'approbation des titres en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de ce territoire. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen.

Il existe toujours une incertitude inhérente à la réalisation de ces projets, de leur budget d'exploitation et de leur plan de financement, et la non-réalisation des hypothèses peut avoir une incidence sur leur valeur.

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un Groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command® ou Pong®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : www.atari.com et www.atari-investisseurs.fr

Contacts

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier

Tel +33 1 83 64 61 57 - pm@atari-sa.com

Calyptus - Marie Calleux

Tel + 33 1 53 65 68 68 - atari@calyptus.net